

Compte Rendu

Conseil Municipal du 23 mars 2023

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-trois mars, le Conseil Municipal de la commune de BRIZAMBOURG, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Didier COSSET, le Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 17 mars 2023

PRESENTS : M COSSET Didier, Mme AGAT Cécilia, Mme BAILLARGUET Marilyne, M BARON Pascal, M CAUDARD Guénaël, Mme Magalie DUSSUTOUR, M Laurent Guérineau, Mme GANTEILLE Sabine, Mme PELLIER Loétitia, M Francis VOL

ABSENTS excusés : David DAUGAS (p), Nathalie PERROGON (P), JJ MENAGER (P), Mme GLACET Brigitte (p), M BAUDRIT,

Mme Loétitia PELLIER a été élue secrétaire de séance

1°/ Validation du compte rendu du précédent Conseil Municipal à l'unanimité

2°/ Vote des Comptes de Gestion :

Budget annexe Espace commercial

	Section Investissement	Section Fonctionnement
Recettes	40732.05	86307.12
Dépenses	185243.98	9944.98
Résultat de l'exercice		
Excédent		76362.14
Déficit	144511.93	

Clôture de l'exercice : cumulé -68 149.79€

Budget annexe lotissement La Petite Garenne

	Section Investissement	Section Fonctionnement
Recettes	0	82310.30
Dépenses	0	82310.03
Résultat de l'exercice		
Excédent		0.27
Déficit		

Clôture de l'exercice : 0,27

Budget Principal :

	Section Investissement	Section Fonctionnement
Recettes	498212.13	1271818.66
Dépenses	407783.50	1032237.91
Résultat de l'exercice		
Excédent	90428.63	239580.75
Déficit		

Résultat global : 330 009.38 €

Le Conseil municipal après en avoir délibéré vote : 14 POUR chaque compte

3°/ Comptes Administratifs

Le maire présente les comptes de la commune :

Budget Principal

	Section Investissement	Section Fonctionnement
Recettes	498212.13	1271818.66
Dépenses	407783.50	1032237.91
Résultat de l'exercice		
Excédent	90428.63	239580.75
Déficit		

Budget Espace Commercial

	Section Investissement	Section Fonctionnement
Recettes	40732.05	86307.12
Dépenses	185243.98	9944.98
Résultat de l'exercice		
Excédent		76362.14
Déficit	144511.93	

Budget annexe lotissement La Petite Garenne

	Section Investissement	Section Fonctionnement
Recettes	0	82310.30
Dépenses	0	82310.03
Résultat de l'exercice		
Excédent		0.27
Déficit		

Le Conseil Municipal délibère en l'absence du Maire 12 POUR
M le maire étant sort de la salle pendant les débats et le vote

4°/ Vote de l'affectation des Résultats des 2 budgets (budget principal de Brizembourg, Espace commercial)

Budget Principal :

Excédent de Fct	46018.80	Excédent d'Inv	90428.63
Excédent reporté	193561.95	Déficit RAR	129775.60
Excédent Fct cumulé	239580.75	Besoin de fin Inv	39346.97
Résultat affectation (1068)	39346.97		
Résultat de Fct reporté (002)	200233.78	Résultat d'Inv (001)	90428.63

Budget annexe espace Commercial :

Excédent de Fct	76362.14	Excédent d'Inv	-144511.93
Excédent reporté		Déficit RAR	
Excédent fct cumulé	76362.14	Besoin de fin Inv	
Résultat affectation (1068)	76362.14		
Résultat de Fct reporté (002)	0	Résultat d'Inv (001)	- 144511.93

Vote 14 POUR

5°/ Vote du taux de la taxe Foncière

Pas d'augmentation des Taux :

Taxe foncière Bâtie : 44,53 %

Taxe foncière non Bâtie : 51.54 %

Taxe habitation : 11,26 %

Taux d'augmentation : 1,000 000

Produit fiscal attendu : 429 187 €

6°/ Vote des 2 budgets primitifs

Budget Principal :

Les différents comptes sont expliqués

Dépenses de fonctionnement : 1 162 427,78 €

Recettes de fonctionnement : 1 162 427,78 €

Dépenses d'Investissement : 426 298,19 € (dont 224 308.77 de RAR)

Recettes d'Investissement : 426 298,78 € (dont 94 533.17 de RAR)

14 voix POUR

Budget annexe Espace commercial :

Toujours déficitaire : virement du Budget principal au budget annexe de 120 000 € afin de constituer un apport pour la réalisation de la Maison de Santé des Borderies.

Dépenses de fonctionnement : 168 744,79 €

Recette de Fonctionnement : 168 744,79 €

Dépense d'Investissement : 1 055 031.93 € (dont 30 000 € de RAR)

Recette d'investissement : 1 055 031.93 € (dont 30 000 € de RAR)

14 voix POUR

7°/ Emprunt pour la réalisation des travaux de la Maison de Santé des Borderies :

M le Maire demande au Conseil l'autorisation de de consulter des banques pour un montant fixe à long terme de 300 000 € maximum et un emprunt à court terme d'un montant de 500 000 € permettant de payer les entreprises dans l'attente des versements des subventions.

Questions diverses :

Rachat de chaises pour l'extérieur.

Fin du Conseil 22h30

